



Alger, le 1er Juillet 2024.

COMMUNIQUÉ

UTILISATION NON AUTORISÉE DU LOGO, DU NOM DE DOMAINE ET DE LA DÉNOMINATION DE L'ORGANISATION NATIONALE DES COMPTABLES AGRÉÉS - (ONCA).

Nous tenons à informer le public que l'utilisation du logo et de la dénomination de l'Organisation Nationale des Comptables Agréés (ONCA) est strictement réservée à notre organisation.

Toute utilisation non autorisée constitue une violation des lois sur les droits de propriété intellectuelle et entraînera des poursuites judiciaires.

Par ailleurs, une page Facebook officielle sera prochainement créée et administrée exclusivement par le personnel autorisé par le conseil de l'ONCA. Nous encourageons le public à suivre cette page pour recevoir des informations officielles et vérifiées.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous prions de prendre ce communiqué très au sérieux afin d'éviter tout litige ultérieur.

Le Président

رئيس المجلس الوطني
بورقعة نصر الدين



Le Secrétaire Générale

Secrétaire Général
BEDALLA Said